



INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE MULHOUSE

4 rue Schlumberger – 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 33 20 00 – 03 89 59 59 98

Email : contact@issm.asso.fr



Institut de formation au
travail éducatif et social

12 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM

Tél. : 03 88 18 61 72 Fax 03 88 18 61 30

Email : accueil@ifcaad.fr

Formation Maître(sse) de maison dans les Etablissements Sociaux & Médico-Sociaux de janvier à décembre 2012

EDITORIAL

L'avenant 285 du 3 juillet 2003 relatif aux maîtres et maîtresses de maison qualifiés a été agréé par le Ministère en date du 8 juillet 2004.

L'art. 2 de cet avenant prévoit une formation de 175 heures minimum sur la base d'un référentiel défini par la CPNE. L'ISSM et l'IFCAAD ont élaboré une formation conforme à ce référentiel.

Le passage de l'internat collectif à des unités de vie plus réduites, un encadrement plus proche des résidents, une prise en charge plus individualisée ont fait émerger la fonction de maître/maîtresse de maison.

Dans le contexte induit par la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, renforçant le droit des usagers, la place du projet individuel, le rôle indispensable des maîtres et des maîtresses de maison aux côtés de l'équipe éducative dans la vie quotidienne des résidents exige l'acquisition de compétences multiples et diversifiées.

La formation de ces personnels vise leur certification et leur professionnalisation afin de garantir la qualité de l'intervention ainsi que la continuité de la prise en charge d'enfants, de jeunes ou de personnes fragilisés.

**25 journées de formation
comprenant :**

**des MODULES COMMUNS aux
FONCTIONS de MAITRE(SSE) DE MAISON
et de SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE(E)
(19journées)**

**des MODULES SPECIFIQUES
aux Maître(sse)s de Maison
(6 journées)**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Contacts I.S.S.M.

Responsables Pédagogiques

Pascaline RICCHARME - Coordinatrice Formation Continue
03 89 33 20 08 - p.richarme@issm.asso.fr

Isabelle DENNIELOU - Coordinatrice

03 89 33 57 90 - i.dennielou@issm.asso.fr

Responsable Administrative

Carmelina IACOBOZZI - Assistante

03 89 33 57 94 - c.iacobozzi@issm.asso.fr

A. STEINER
Directrice de
l'ISSM

C. MONTEILLET
Directeur de
l'IFCAAD

LES OBJECTIFS

Acquérir des compétences techniques et relationnelles

Se positionner professionnellement

Promouvoir la construction d'un métier

Connaître les différents publics et leurs problématiques

Intervenir avec pertinence

Développer ses capacités d'analyse de situation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un des enjeux centraux de cette formation est d'initier ou de développer les compétences techniques et relationnelles des maître(sse)s de maison pour « compléter » celles des autres professionnels de l'équipe. En effet, les maître(sse)s de maison, du fait de leur fonction de proximité auprès des résidents dans leur vie quotidienne, peuvent apporter une connaissance singulière de ces personnes, susceptible d'éclairer et enrichir celle des professionnels de l'équipe éducative.

Il s'agit donc de promouvoir la construction d'un métier qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Développer sa capacité à se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : clarifier ses missions, ses fonctions, ses responsabilités, ses limites.
- S'initier à la compréhension des difficultés des personnes accueillies pour adapter la fonction d'accompagnant dans la vie quotidienne.
- Assurer la sécurité des personnes et leur confort selon les procédures propres à chaque type de public ; connaître les conduites à tenir en cas d'urgence, de crise et savoir alerter les responsables de l'institution et les secours.
- Développer des modes de coopération et de participation au travail éducatif ainsi que des outils de coordination avec les équipes éducatives, dans une perspective de continuité de la prise en charge.
- Construire collectivement et formaliser des processus et des méthodes d'intervention : observer, analyser, intervenir, évaluer, rendre compte.



Modules communs



Modules spécifiques

DEMARRAGE de la FORMATION

PROGRAMME

JOURNEE D'INTRODUCTION

- ◆ Accueil - Présentation de la formation
- ◆ La fonction de Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) : premiers contours

jeudi 12
janvier 2012

DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE ET TROUBLES DU COMPORTEMENT

- ◆ Le développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfance jusqu'à l'âge adulte
- ◆ Les troubles du développement et leurs conséquences
- ◆ Les conduites à risques des adolescents

jeudi 26
janvier 2012

ENFANTS ET ADULTES HANDICAPES

- ◆ Typologie des handicaps – Caractéristiques du public
- ◆ Les textes de référence
- ◆ Instances d'orientation
- ◆ Typologie des établissements

jeudi 09
février 2012

ENFANTS ET ADOLESCENTS PLACES

- ◆ La protection de l'enfance : principes et textes de référence
- ◆ Instances d'orientation – Typologie des établissements
- ◆ Caractéristiques du public

jeudi 16
février 2012

Les AXES de la FORMATION

AXE 1 Modules théoriques communs (63 heures)

Cadre institutionnel de l'intervention
Travail en équipe pluri-professionnelle
Connaissance des personnes accueillies

AXE 2 Modules opérationnels communs (56 heures)

Posture professionnelle
Les procédures et normes
Gérer les conflits
La relation d'accompagnement

AXE 3 Modules spécifiques (56 heures)

Normes et procédures dans les collectivités
L'accueil des usagers
L'aménagement des espaces : fonctionnalités, confort et agrément
L'animation d'une activité
La gestion des stocks

ADULTES EN SITUATION DE PRECARITE SOCIALE

- ◆ Caractéristiques du public
- ◆ Textes de référence
- ◆ Instances d'orientation
- ◆ Typologie des établissements

LES PERSONNES AGEES

- ◆ Caractéristiques du public
- ◆ Textes de référence
- ◆ Instances d'orientation
- ◆ Typologie des établissements

ATELIER PEDAGOGIQUE

LA LOI 2002-2

- ◆ L'esprit de la loi – les grands principes
- ◆ La protection et les droits des usagers
- ◆ Du projet d'établissement au projet individuel

LA POSTURE PROFESSIONNELLE

- ◆ Clarifier les missions, les fonctions, les responsabilités et les limites du métier
- ◆ Cadre juridique, déontologique et éthique
- ◆ Quel positionnement professionnel ?

LE TRAVAIL EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

- ◆ Modalités et finalités dans l'action sociale : pourquoi travailler en équipe ?
- ◆ Communiquer en équipe : transmettre et rendre compte
- ◆ Les outils de liaison et de transmission

LE PROJET INDIVIDUALISE

- ◆ Le projet individualisé : pour quoi faire ?
- ◆ Le projet individualisé : pour quel projet de vie ?
- ◆ Le projet individualisé, un support partagé de l'accompagnement éducatif.

LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT (1)

- ◆ Les mécanismes de la relation : ce qui va faire tiers
- ◆ Les notions de distance, de proximité, d'empathie, d'altérité

LA FONCTION D'ACCUEIL

- ◆ Conditions matérielles et humaines de l'accueil
- ◆ Convivialité et hospitalité

jeudi 23
février 2012

jeudi 08 mars
2012

jeudi 15 mars
2012

jeudi 22 mars
2012

jeudi 05 avril
2012

jeudi 12 avril
2012

jeudi 19 avril
2012

jeudi 10 mai
2012

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques appliqués aux situations professionnelles.

Une large place sera réservée à l'expression et l'analyse de situations apportées par les participants.

Des Ateliers Pédagogiques sont programmés pour reprendre, mutualiser, analyser les pratiques, afin d'arrimer la formation aux réalités du terrain.

Le fil rouge sera assuré par la coordinatrice avec l'équipe de formateurs, notamment à l'occasion des travaux en ateliers pédagogiques.

L'alternance formation / exercice professionnel permettra à chacun de transférer et d'ajuster les apprentissages au sein de « son » équipe de travail..

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Elle est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leur capacité à rendre concrets les concepts théoriques qui seront développés.

LA FONCTION D'ANIMATION

- ◆ Sens et finalités de l'animation
- ◆ La qualité du cadre de vie : animation et vie quotidienne

NORMES ET PROCEDURES

- ◆ La réglementation spécifique aux établissements selon les publics accueillis
- ◆ Les différents dispositifs d'alarme

ATELIER PEDAGOGIQUE

à 16 h 00 Bilan intermédiaire avec les employeurs

PREVENTION SECOURS CIVIQUE Niveau 1 : journée 1

PREVENTION SECOURS CIVIQUE Niveau 1 : journée 2

ATELIER PEDAGOGIQUE

ECONOMIE FAMILIALE ET VIE QUOTIDIENNE

- ◆ Les repas : hygiène alimentaire et notions de diététique
- ◆ L'entretien du linge

ENTRETIEN DES LOCAUX

- ◆ Organiser et/ou assurer l'entretien des locaux
- ◆ Contrôler la qualité des prestations d'entretien
- ◆ Garantir la mise aux normes des services fournis à l'utilisateur

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- ◆ Règles d'aménagement : fonctionnalités, confort et agrément
- ◆ L'espace vecteur de la qualité du cadre de vie

jeudi 24 mai
2012

jeudi 07 juin
2012

jeudi 28 juin
2012

jeudi 20
septembre
2012

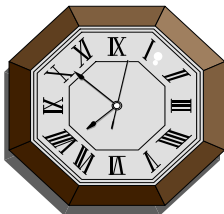
jeudi 27
septembre
2012

jeudi 04
octobre 2012

jeudi 11
octobre 2012

jeudi 18
octobre 2012

LES HORAIRES



Matin

9h00 – 12h30

Après midi

13h30 – 17h00

LES LIEUX

ISSM

*4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE*

Parkings :

Place FRANKLIN
Place du MARCHE

COÛT DE LA FORMATION

2 012 €

*Toutes Charges Comprises
par participant*

ATELIER PEDAGOGIQUE

LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT (2)

- ◆ Les mécanismes de la relation : ce qui va faire tiers
- ◆ Les notions de distance, de proximité, d'empathie, d'altérité

AGRESSIVITE ET VIOLENCE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE : comprendre pour agir

- ◆ Approche théorique des notions d'agressivité et de violence
- ◆ La gestion des conflits
- ◆ Approche « pratique » : comment réagir aux comportements d'agressivité ou de violence des personnes accueillies ? A partir d'exercices corporels, prendre conscience de ses modes de réaction habituels, de ses propres modalités relationnelles et découvrir d'autres façons d'agir ou d'intervenir

INTIMITE ET SEXUALITE DES PERSONNES EN INSTITUTION

- ◆ Intimité et dépendance
- ◆ La sexualité dans le développement de la personne
- ◆ Limites et interdits : quelle éthique ?

ATELIER PEDAGOGIQUE

ATELIER PEDAGOGIQUE

JOURNEE D'EVALUATION & BILAN

jeudi 25
octobre 2012

jeudi 08
novembre
2012

jeudi 22
novembre
2012

jeudi 06
décembre
2012

jeudi 13
décembre
2012